

LE POLE D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE LA MUSIQUE EN BOURGOGNE

PROPOSE UNE FORMATION SUPÉRIEURE

POUR LES MUSIQUES ACTUELLES



© Vincent ARBELET – PSM Bourgogne

DOSSIER DE PRESSE

SOMMAIRE

LES MUSIQUES ACTUELLES DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR (COMMUNIQUE DE PRESSE)	PAGE 4
LES ETUDES AU PESM BOURGOGNE	PAGE 5
LE CURSUS MUSIQUES ACTUELLES (jazz et musiques actuelles amplifiées)	PAGE 6
INSCRIPTION ET ADMISSION : MARCHE A SUIVRE	PAGE 7
DEUX PARTENAIRES ARTISTIQUES ET PEDAGOGIQUES PRIVILEGES Le Studio des Variétés Le conservatoire à rayonnement régional du Grand Chalon	PAGE 8
DES INTERVENANTS DE HAUT NIVEAU	PAGE 10
LES PARTENAIRES "DIFFUSION"	PAGE 12
COORDONNEES ET CONTACT PRESSE	PAGE 14

pesm
b o u r g o g n e

pôle d'enseignement
supérieur de la musique

**FORMATION AUX MÉTIERS
D'INSTRUMENTISTE, DE CHANTEUR,
DE PROFESSEUR DE MUSIQUE
EN JAZZ
ET MUSIQUES
ACTUELLES
AMPLIFIÉES**

• **Diplôme national
supérieur professionnel
de musicien (DNSPM)**

• **Diplôme d'Etat de professeur
de musique (DE)**

• **Licence
de musique**

Inscriptions
jusqu'au 31 mai 2013
examens en juin - juillet 2013

Renseignements
pesm bourgogne
03 80 58 98 90
contact@pesm-bourgogne.fr
www.pesm-bourgogne.fr



COMMUNIQUE DE PRESSE

LES MUSIQUES ACTUELLES DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR OUVERTURE DES INSCRIPTIONS AU PESM BOURGOGNE

Depuis la réforme de l'enseignement supérieur dans le domaine culturel menée par le ministère de la Culture en 2007, il est possible de perfectionner une pratique instrumentale ou vocale dans le domaine des musiques actuelles en aboutissant à un ou plusieurs diplômes reconnus aux niveaux national et européen : le diplôme national supérieur professionnel de musicien (DNSPM), le diplôme d'Etat de professeur de musique (DE) et, en convention avec l'université, la licence de musicologie.

Les chanteurs et instrumentistes en jazz, chanson, hip-hop, rock, électro et autres styles du champ esthétique des musiques actuelles peuvent donc dorénavant développer leur projet artistique et leur répertoire personnel, leur pratique en groupe, élargir leur culture musicale, approfondir leur connaissance des nouvelles technologies, travailler l'espace scénique et la conscience corporelle, ... dans un cadre formalisé qui permet la reconnaissance de leurs compétences au sein du système européen "LMD".

Le Pôle d'enseignement supérieur de la musique en Bourgogne (PESM Bourgogne) fait partie des deux pôles en France habilités à délivrer un DNSPM dans le domaine des musiques actuelles amplifiées et des six pôles habilités dans le domaine du jazz. Il est aussi habilité à délivrer le DE. Son offre de formation, complète et cohérente, aboutit à trois diplômes de niveau bac + 2 et bac + 3 (DNSPM, licence, DE). Le tout dans un lien étroit et constant avec la scène et les concerts publics, les étudiants bénéficiant également d'un accompagnement de leur projet professionnel.

Le cursus "jazz et musiques actuelles amplifiées" est ouvert au PESM Bourgogne depuis septembre 2010. Il accueille des promotions de 10 étudiants de diverses esthétiques pour favoriser la confrontation dynamique de ces esthétiques.

Une nouvelle promotion sera accueillie en septembre 2013. Les inscriptions pour cette nouvelle promotion ont lieu jusqu'au 31 mai 2013.

Le cursus est accessible aux musiciens titulaires du baccalauréat (ou équivalent). Il faut également, soit être titulaire d'un diplôme d'études musicales d'un conservatoire (DEM ou équivalent), soit présenter un dossier attestant d'une réelle expérience musicale avec un niveau instrumental ou vocal confirmé et une pratique artistique collective (expérience scénique et/ou d'enregistrement).

Inscriptions : jusqu'au 31 mai 2013.

Tests d'admission : le 27 juin 2013 (épreuves écrites) puis entre le 1^{er} et le 5 juillet 2013 (épreuves pratiques).

Informations complémentaires : PESM Bourgogne - 03 80 58 98 90 – contact@pesm-bourgogne.fr – www.pesm-bourgogne.fr

Un cursus pour trois diplômes

Le PESM Bourgogne est un établissement supérieur d'enseignement musical. Associé à l'université de Bourgogne, il propose un cursus d'études musicales supérieures dans le domaine des musiques actuelles (jazz et musiques actuelles amplifiées) en partenariat avec le conservatoire à rayonnement régional du Grand Chalon.

S'échelonnant sur deux, trois ou quatre ans, ce cursus mène, selon les choix des étudiants, à trois diplômes articulés entre eux :

- le diplôme national supérieur professionnel de musicien (DNSPM), qui valide les qualités artistiques du musicien
- le diplôme d'Etat de professeur de musique, qui est un diplôme d'enseignement
- la licence de musique, parcours "pratique musicale spécialisée", diplôme universitaire

Parallèlement aux musiques actuelles, d'autres spécialités de diplôme sont proposées au sein du PESM Bourgogne en partenariat avec le conservatoire à rayonnement régional de Dijon :

- instrumentiste dans le domaine des musiques classiques à contemporaines
- chanteur dans les musiques anciennes à contemporaines
- directeur d'ensembles vocaux dans les musiques anciennes à contemporaines

Ces formations peuvent donner lieu à des échanges européens dans le cadre du programme Erasmus et permettent un accès au niveau master.

Le PESM accueille chaque année un effectif total de 120 étudiants, soit environ 40 étudiants diplômés dans les différentes spécialités chaque année en moyenne. Ce nombre limité d'étudiants permet un suivi personnalisé et crée une atmosphère de travail conviviale et propice au développement de chacun.

Partenariat et ancrage régional

Le PESM, soutenu par l'Etat/ministère de la Culture (DRAC de Bourgogne), le Conseil Régional de Bourgogne, la Ville de Dijon et les Communautés d'agglomération du Grand Chalon et du Grand Dijon, s'est monté à travers une collaboration étroite avec l'université de Bourgogne et les conservatoires à rayonnement régional de Dijon et du Grand Chalon.

En terme de partenariat avec les structures de création et de diffusion, il bénéficie d'un contexte régional particulièrement favorable, pour des stages d'immersion professionnelle et des productions musicales tout au long de l'avancée des étudiants dans le cursus des études. Il collabore également avec le Studio des Variétés à Paris dans un objectif d'insertion professionnelle des étudiants.

La démarche de formation mise en œuvre dans le cursus associe pédagogie et production de concerts à l'occasion de manifestations publiques, dans des cadres variés.

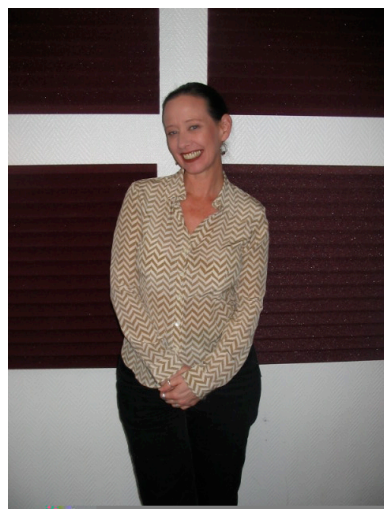
LE CURSUS MUSIQUES ACTUELLES

Musiques actuelles... c'est quoi ?

La dénomination officielle du cursus est "Musiques actuelles (jazz et musiques actuelles amplifiées [chanson, rock, hip-hop, électro])". Elle recouvre tous ces styles, mais aussi : pop, folk, world, R&B, soul, ... et tous les métissages qui en découlent.

L'objectif est que cette diversité de styles profite aux étudiants en termes de richesse des échanges, d'ouverture culturelle et de culture musicale, tout en permettant à chacun d'approfondir son propre style et ses envies artistiques.

Claudia PHILLIPS, responsable du programme d'études « chanteur et instrumentiste dans le champ des musiques actuelles » au PESM Bourgogne



Originaire de Californie, auteur/interprète autodidacte, Claudia PHILLIPS fait ses premières expériences comme chanteuse professionnelle dans le domaine des musiques improvisées. En collaboration avec son père le contrebassiste Barre Phillips, elle anime des stages avec des danseurs contemporains, notamment Carolyn Carlson. En 1989 elle interprète le tube "Quel souci La Boétie" et poursuit sa carrière avec deux albums chez Barclay et un troisième chez M10.

Formatrice en pédagogie vocale, coach voix, scène, accompagnement studio d'enregistrement et formatrice de formateur au Studio des Variétés à Paris depuis 1995, présidente de l'association française des professeurs de chant de 2006 à 2011, membre du conseil d'administration de l'association européenne des professeurs de chant, Claudia PHILLIPS est très investie dans les activités pédagogiques et participe régulièrement à des jurys (DE, certificat d'aptitude, ...)

Le contenu des études

La dynamique des études au PESM Bourgogne repose sur la priorité donnée à la pratique de groupe et au travail de la scène.

Le cursus des études réunit étroitement pratique musicale intensive, théorie, formation à la pédagogie, et productions en concert à l'occasion de manifestations publiques dans des cadres diversifiés. Au cours de leur parcours de formation, les étudiants suivent des stages d'immersion professionnelle, en liaison avec le Studio des Variétés et en partenariat avec les scènes de musiques actuelles en Bourgogne. Ils sont également amenés à s'investir dans des projets « carte blanche » où chaque groupe conçoit un moment artistique.

La formation, complète et ouverte, met en avant la scène et le projet artistique des étudiants. On y trouve : MAO¹, sonorisation/enregistrement, analyse des styles, écriture de textes, composition, physiologie, travail corporel, cours instrumental, travail en groupe, pratique vocale, etc. sans oublier le fait que les différentes spécialités de diplôme ne sont pas cloisonnées entre elles, et que certains projets verront les étudiants des musiques actuelles et ceux des musiques classique à contemporaine collaborer entre eux.

Les étudiants suivent ainsi 200 à 240 heures de cours par semestre selon le parcours de formation choisi.

La formation s'inscrit dans le cadre du système européen LMD (licence master doctorat), au niveau licence. Les étudiants qui le souhaitent peuvent effectuer une partie de leur cursus à l'étranger dans le cadre du programme Erasmus.

¹ Musique assistée par ordinateur

Le partenariat avec le Studio des Variétés à Paris

Pour réaliser cette formation dans les meilleures conditions, le PESM Bourgogne a engagé une collaboration avec le Studio des Variétés à Paris, centre de formation dans les musiques actuelles, et avec d'autres structures de formation et de diffusion pour les stages des étudiants.

Proche de la filière professionnelle, le Studio des Variétés facilite les liens entre les structures professionnelles et les étudiants, par des stages en entreprise (labels, éditeurs, producteurs de spectacle), des showcases à Paris, des rencontres professionnelles et artistiques.

Ce partenariat participe de la volonté de croiser ressources régionales, nationales et européennes, et inscrit pleinement ce diplôme national dans un contexte européen propice à une confrontation et un enrichissement des pratiques et démarches artistiques.

INSCRIPTION ET ADMISSION : MARCHE A SUIVRE

Les conditions d'accès

En principe, pour accéder à la formation, les étudiants doivent être titulaires du baccalauréat (ou équivalent) et d'un Diplôme d'études musicales (DEM) ou d'un Diplôme national d'orientation professionnelle (DNOP) obtenu dans un conservatoire.

Toutefois, l'enseignement initial dans le domaine des musiques actuelles étant encore peu institutionnalisé, il est possible aux candidats de présenter un dossier attestant d'une réelle expérience artistique s'ils ne sont pas en cours de scolarité dans un conservatoire. Ce qui est recherché, ce sont des musiciens qui ont un niveau vocal ou instrumental confirmé et une pratique artistique collective avec une expérience scénique et/ou d'enregistrement dans des conditions professionnelles.

En pratique, les candidats peuvent soit être titulaires d'un DEM ou DNOP, soit présenter un dossier professionnel qui relatera leur parcours artistique.

Lors du concours d'admission, les candidats peuvent choisir de jouer leurs propres compositions ou des reprises, mais une attention particulière sera prêtée à la volonté de développer un projet personnel.

Le concours d'admission est constitué d'épreuves écrites et d'épreuves pratiques :

- épreuves écrites : le 27 juin 2013
- épreuves pratiques : entre le 1^{er} et le 5 juillet 2013

Les inscriptions

Les dossiers de candidature sont téléchargeables sur le site www.pesm-bourgogne.fr ou envoyés par courrier ou courriel sur simple demande (téléphonique ou par courriel).

Les dossiers de candidature sont à déposer au PESM avant le 31 mai 2013.

Deux réunions d'information (non obligatoires) portant sur le déroulement des tests d'admission et le contenu des cursus d'étude sont organisées :

- le jeudi 23 mai 2013, de 10h30 à 12h, au PESM (36-38, rue Chabot-Charny à Dijon)
- le vendredi 24 mai 2013, de 10h30 à 12h, au CRR du Grand Chalon (1, rue Olivier Messiaen à Chalon-sur-Saône)

Informations complémentaires

03 80 58 98 90 - contact@pesm-bourgogne.fr - www.pesm-bourgogne.fr

DEUX PARTENAIRES ARTISTIQUES ET PEDAGOGIQUES PRIVILEGES

Le conservatoire à rayonnement régional du Grand Chalon (Chalon-sur-Saône)

Ouvert à tous les âges et tous les styles, le conservatoire à rayonnement régional de danse, musique et théâtre du Grand Chalon remplit ses missions de formation, animation, création et diffusion, en danse, musique et théâtre. Il accueille 1 320 élèves allant de 4 à 84 ans, auxquels il propose 52 disciplines artistiques différentes.

Assurant l'enseignement de toutes les disciplines musicales ainsi que de la danse classique et contemporaine, le conservatoire est ouvert à tous les élèves motivés par l'apprentissage d'une discipline artistique, dans divers styles et langages allant de la musique ancienne au rap, l'électroacoustique et la danse contemporaine.

Les musiques actuelles comptent parmi les axes forts du projet d'établissement

Le conservatoire du Grand Chalon fait partie des rares conservatoires en France à avoir fortement développé une offre de formation initiale dans le domaine des musiques actuelles, de la musique électroacoustique et des métiers du son (préparation aux grandes écoles des métiers du son).

Le département Musiques actuelles a ouvert en 2000. Son enseignement à la fois théorique et pratique propose des répétitions accompagnées, des concerts, des sessions d'enregistrement, des cours de culture musicale, de techniques de sonorisation et de MAO (Musique Assistée par Ordinateur) ainsi que des ateliers instruments, création et reprises. Cette formation concerne tous les instruments amplifiés et tous les styles (rock, reggae, dub, nouvelle scène, électronique, ...)

Une partie du développement du conservatoire est axée sur la formation supérieure, à travers sa collaboration avec le PESM Bourgogne sur le cursus Musiques actuelles.

Un cadre de travail exceptionnel



Dans un bâtiment moderne et futuriste de 5 000 m² où le verre, le bois et le cuivre dominent, le conservatoire offre l'usage de 52 salles de cours, 8 studios de travail, 1 salle d'orgue, 1 auditorium de 350 places, 2 salles pour les classes à horaires aménagés, 1 salle de répétition d'orchestre, 2 studios de danse, 3 studios électro-acoustique, 1 médiathèque et 1 cafétéria.



Le Studio des Variétés (Paris)

Le Studio des Variétés est un centre de formation dans le domaine des musiques actuelles. Il s'adresse aux artistes porteurs d'un projet :

- artistes émergents, qui n'ont pas d'entourage professionnel
- artistes en développement, qui ont un entourage professionnel
- artistes confirmés.

Ces artistes peuvent être, ou non, accompagnés par des labels, éditeurs ou producteurs de spectacles.

Le Studio des Variétés développe également des programmes à destination des intervenants / formateurs et des techniciens du secteur.

Il propose de l'accompagnement et de la formation dans les domaines suivants :

Chant	Musique	Conseil au projet
Scène	Rythme	Son
Écriture	MAO	Interview
Tenue de scène	Aisance Corporelle	Conseil en administration...

Le Studio des Variétés peut aussi organiser, à la demande des artistes, des interventions spécifiques à leur projet.

Il réunit régulièrement les artistes pour des rencontres professionnelles et des master-class, en essayant de couvrir toutes les esthétiques : musiques urbaines, pop-rock, chanson, world music, ...

Il travaille en proximité du monde professionnel, et adapte ses interventions aux besoins des artistes et de leur entourage.

Quelques intervenants

Coachs Voix et Scène :	Nathalie Dupuy, Frédéric Faye, David Feron, Franco Mannara, Laurent Mercou, Julia Pelaez, Claudia Phillips, Géraldine Ros, Sarah Sanders...
Texte :	Thierry Chazelle, Ignatus, Rocé...
Media :	Olivier Cachin, Isabelle Dhordain, Valli...

DES INTERVENANTS DE HAUT NIVEAU

Claudia PHILLIPS

C'est Claudia Phillips (cf. parcours professionnel en page 8), en tant que responsable du programme d'études, qui assure la coordination des études. Elle intervient également en tant que formatrice pour le coaching scénique, l'anglais chanté et la pédagogie.

A ses côtés, une équipe d'intervenants réguliers (cf. ci-dessous) ainsi que des artistes de renommée internationale pour des master-classes.

IGNATUS – écriture de textes

Depuis plus de 10 ans, Jérôme Rousseaux alias "Ignatus" suit son chemin atypique au sein de la chanson française. Remarqué ici et là par ses prestations scéniques délirantes ou par ses albums mélangeant sans complexe chanson, pop, rock, techno et bossa, son travail se caractérise par une recherche permanente d'une forme artistique personnelle et originale. De nombreux médias le soutiennent depuis longtemps (France Inter, FIP, Le Monde, Télérama, Les Inrockuptibles, ...)

Depuis 1999, Ignatus encadre des ateliers d'écriture pour diverses écoles. Dès 2001 il intervient au Studio des Variétés dans le module "Central Texte" et pour d'autres structures comme l'Espace Jemmapes ou le Zebrock.

Discographie récente : *Le physique* (Ignatub/Atmosphériques/Sony) 2000, *Cœur de bœuf dans un corps de nouille* (Ignatub/Atmosphériques/Sony) 2004 (Prix du public au MFA en Espagne pour "Les p'tits chiens" réalisé par Olivier Martin, chanson extraite de l'Album *Cœur de bœuf*), *Je remercie le hasard qui* (Ignatub/Microsilon) 2009.

Marie-Christine MATHIEU – gestes et postures

Kinésithérapeute, formée à la méthode Mézières et à la médecine des arts, Marie-Christine Mathieu est spécialiste du corps du musicien. Au sein de la Clinique des musiciens, dans le cadre de formations de formateurs ou de sa pratique régulière en cabinet, elle intervient quotidiennement auprès des musiciens, interprètes et enseignants. Elle est auteur du livre "Gestes et postures du musicien", qui fait référence sur le sujet.

Olivier PY - jazz

Olivier Py est titulaire du CA (certificat d'aptitude) de professeur/coordonnateur des musiques actuelles. Il a remporté le premier prix du concours de saxophone FNAC/Selmer/Jazz-Magazine en 1999 et le premier prix de groupe au concours national de jazz de La Défense en 2001, avec Knock. Élément incontournable du jeune label Chief Inspector avec trois disques enregistrés : *Quinte & Sens* (****Jazzman), *Dr Knock* (****Jazzman), *Caroline* (Disque d'Émoi Jazz Magazine), Olivier a multiplié les rencontres avec notamment : Malo Vallois, Manu Codjia, Médéric Collignon, Olivier Sens, et bien d'autres.

Parallèlement à sa carrière de jazzman, il est également à l'affût de projets croisés (utilisation de photographies comme partitions graphiques, improvisation autour des relevés de chants d'oiseaux d'Olivier Messiaen, ...)

Il partage actuellement son temps entre l'enseignement du jazz au conservatoire de Chalon-sur-Saône et les différents projets musicaux dans lesquels il est impliqué : Caroline, Quinte & Sens, Knock, United colors of sodom, Alata et Electroshnok.

François ROTSZTEIN – accompagnement du travail en groupe

Guitariste, compositeur et réalisateur, François Rotsztein croise volontiers l'univers des musiques actuelles amplifiées avec la vidéo, le cinéma ou les arts de la scène. Il crée ainsi de nombreux spectacles transversaux, associant souvent artistes amateurs et professionnels (*Nautilus Circus* ou *Symphonie Electrique* au Mans, ciné concert avec la Muse en circuit et différentes structures socioculturelles, ...)

Très engagé sur le plan pédagogique, il est titulaire du CA (certificat d'aptitude) de

professeur/coordonnateur des musiques actuelles. Il est directeur du conservatoire de Villejuif et responsable de la mise en place du département musiques actuelles amplifiées pour l'agglomération du Val de Bièvre. Il est aussi coach d'artiste et formateur régulier auprès de différents organismes de formation (Trempolino, ADIAM 94, ...)

Denis VAUTRIN - son

Denis Vautrin est diplômé de la Formation supérieure aux métiers du son du CNSMD de Paris. Il est créateur et directeur artistique du Label-Hérisson qui s'intéresse aux répertoires des musiques baroque, contemporaine et du jazz et dont 2 disques ont été salués par la critique ("ffff" de Télérama).

Sonorisateur (Jazz à Porquerolles), preneur de son (label Saphir) ou assistant musical (création de Roland Auzet, ou de Florence Baschet avec l'ensemble de L'itinéraire), Denis Vautrin est particulièrement investi dans les domaines de la musique contemporaine et des musiques improvisées. Il est également responsable de la formation aux métiers du son du conservatoire du Grand Chalon au sein duquel il prépare notamment les étudiants aux concours des grandes écoles des métiers du son.

LES PARTENAIRES "DIFFUSION"

Lapéniche – Chalon-sur-Saône

Sur les bords de Saône, la scène de Lapéniche offre une programmation ouverte sur toutes les musiques actuelles amplifiées. Une salle de 250 places, une scène de 5m x 5m et un bar accueillent public et musiciens.

Lapéniche est aussi un centre ressources à partir duquel elle déploie une série de dispositifs et de collaborations destinés à favoriser l'expansion musicale locale.

L'Arrosoir – Chalon-sur-Saône

La scène de jazz chalonnaise programme des musiques qui déclinent à la fois les nouveaux horizons du jazz et des voies moins codifiées. Au-delà de sa programmation régulière (environ deux rendez-vous mensuels), l'Arrosoir ouvre volontiers sa scène à des "extras", de la conférence illustrée aux ensembles amateurs, en passant par les soirées bœuf pour fêter les examens de la classe de jazz du conservatoire.

La Vapeur - Dijon

La Vapeur est une structure d'aide à la diffusion, à la création et à la formation aux musiques actuelles et amplifiées. Elle articule son projet selon quatre axes :

- la diffusion de concerts, avec une centaine de concerts organisés chaque année à la Vapeur ou hors les murs ;
- l'action artistique qui rassemble l'ensemble des services et projets mis au service des musiciens (locaux et nationaux ; amateurs et professionnels) ;
- la médiation culturelle qui a pour objectif d'ouvrir les musiques actuelles au plus grand nombre.

Elle dispose d'une salle de 750 places et d'un club de 250 places avec un bar. Cinq studios de répétition tout équipé sont également disponibles à tous les musiciens quel que soit leur niveau, leur âge ou le style de musique pratiqué.

Media Music - Dijon

Media Music est le principal programmateur de jazz sur Dijon. Avec la saison des "D'Jazz Kabaret" ou des opérations plus festives comme "Jazz dans la Ville" ou "Jazz à la plage", Media Music permet aux dijonnais de découvrir une large palette de styles musicaux. Le jazz-club invite des musiciens des scènes régionale, nationale et européenne, des big bands ou des formations plus intimes, tout en organisant des actions de sensibilisation aux musiques improvisées (conférences, projections, ...), en partenariat avec les acteurs culturels locaux.

D'jazz Nevers/Nièvre

D'Jazz Nevers-Nièvre est un projet articulé autour de 3 axes essentiels :

- le choix résolu d'une esthétique : le(s) Jazz et les musiques improvisées, en portant une attention particulière à la scène jazzistique contemporaine française et européenne, à l'émergence de musiciens régionaux et à la diversité des esthétiques présentées
- l'ouverture et le croisement avec d'autres esthétiques musicales et disciplines artistiques
- la conquête des publics avec le développement de différentes actions d'éducation artistique et culturelle

Le projet cherche aussi à favoriser la présence constante et perceptible d'artistes en recherche, en travail, en dialogue avec la population et les partenaires à Nevers et dans la Nièvre, notamment à travers des résidences. Il accorde une place constante à la création contemporaine, témoin de la vitalité et du renouvellement artistique, et participe ainsi à la constitution de ce que sera le patrimoine de demain.

Le Silex et le Jazz Club - Auxerre

Le Silex a ouvert ses portes en janvier 2010 pour proposer une centaine de spectacles par an dans une grande salle de 500 places et un club de 170 places. Le Silex travaille en lien avec le conservatoire à rayonnement départemental qui gère trois studios de répétition, dont un équipé pour l'enregistrement.

Les programmations du Silex et du Jazz Club, complémentaires, permettent de couvrir l'ensemble du champ des musiques actuelles.



© Vincent ARBELET – PESM Bourgogne

Contact presse : Alice CHAMPAGNAC, secrétaire générale

alice.champagnac@pesm-bourgogne.fr – 03 80 58 98 35

pesm Bourgogne

36-38 rue Chabot-Charny 21000 DIJON

03 80 58 98 90 – contact@pesm-bourgogne.fr

www.pesm-bourgogne.fr

